

Sujet : Informations syndicales - CGT DGE - échanges vendredi 28 juin avec la DG Amélie Verdier

De : CGT DGE <cgt.dge@dgfip.finances.gouv.fr>

Date : 01/07/2024 à 17:40

Pour : destinataires inconnus ;

Cher.e collègue, cher.e camarade,

La Directrice Générale, Amélie Verdier, en visite dans les 3 directions spécialisées vendredi 28 juin a reçu pendant 30 minutes les représentants des personnels pour un échange informel.

Pour la CGT, nous avons lu le message (commun aux 3 directions) que vous trouverez en pièce jointe.

Tout d'abord elle a tenu à rappeler, solennellement, que nous étions dans un moment particulier (en écho à ce que les élus CGT ont évoqué concernant la situation politique, cf pj).

Puis à nos remarques ou questions ainsi qu'à celles des autres syndicats, la DG a donné quelques éléments de réponses en suivant toujours la même construction rhétorique en 4 temps que l'on peut résumer ainsi :

*1/ je vous ai entendu.... (et même si nous ne sommes pas d'accord sur tous les constats...),
2/ on a déjà apporté telle ou telle réponse-solution,
3/ je ne dis pas que l'on va s'arrêter là,
4/ mais je ne peux rien vous promettre dans la période, vous comprendrez bien, je ne vais pas vous raconter d'histoire etc.*

Exemples :

- pour la DGE : sur les effectifs et les charges, elle reconnaît que la directrice lui en parle, "*mais il y a eu des renforts c'est un fait, je ne dis pas que ça suffit ...et que l'on va s'arrêter là* "

Pour l'augmentation du portefeuille, elle indique que la réflexion préalable est de savoir si on le laisse grossir ou pas. Ceci dit, elle ne répond donc pas aux problèmes soulevés concernant les charges.

Sur la question du manque de cellule de renfort que nous avons pointé, la DG semble découvrir le sujet et reformule en disant "*vous n'avez pas d'équipe de renfort comme en local ?*"

Cependant, elle ne veut pas s'engager pour un avenir qu'elle juge incertain et préfère rester prudente tout en indiquant que la réflexion sur la charge de travail va continuer !

- sur la lutte contre la fraude, elle affirme que les effectifs ont été renforcés et que beaucoup est fait (importance du data-mining qu'elle juge très efficace) et comme pour chaque sujet elle ne s'engage pas à agir davantage...

- sur la question de l'attractivité des 3 directions soulevés par les Organisations Syndicales (OS) et en particulier pour la DNEF et la DVNI : elle répond : "*objectivement, elles sont très attractives !*" Elle n'apporte donc pas de solution aux problèmes de turnover et du manque de formation et

d'expérience des jeunes recrues.

- sur les revalorisations, elle s'auto félicite de l'accord qui a été signé et qui est pour elle une manière de reconnaître le collectif mais entend les revendications...cependant ne répondra pas aujourd'hui !

- sur l'installation à Romainville : elle balaye nos revendications au motif de préoccupations écologiques et de transition énergétique en indiquant que le bâtiment diminue notre empreinte carbone et que cela a du sens même si ce n'est pas la seule raison du déménagement.

En effet pour elle, il est important que des services comme les 3 directions soient "*délocalisés sur tout le territoire, si je puis dire ...et il ne faut pas dévaloriser comme cela la zone d'implantation ... j'ai travaillé moi même longtemps en Seine St Denis ! De plus les agents ont été consultés sur les aménagements...*"

Notons que la DG se perd dans ses réponses sur ce sujet car à Pantin, nous sommes déjà dans le 93 !

Mais bien sûr, fidèle à sa rhétorique, elle indique, concernant notre demande de disposer également du bâtiment C pour les 3 DNS :

" on verra dans quelques temps où on en est...blablabla, ça fera partie des décisions ...blablabla, mais je ne vais pas vous promettre.... blablabla

Merci à tous d'être venus car je crois sincèrement au dialogue social ! "

Quelques autres sujets ont été évoqués mais on vous laisse deviner quel constat en est fait par la DG ...et quelle solution pourra être apportée aux problèmes ...(ou pas) !

Nous restons à votre disposition pour toute précision.

Fraternellement,



Emmanuelle Bidaux - Sandrine Verdoux
co-secrétaires de la section CGT DGE
Tél : 01.49.91.15.59 / 13.58 // 06.01.41.56.56
cgt.dge@dgfip.finances.gouv.fr

> si vous ne souhaitez plus recevoir les courriels de la section CGT Finances Publiques de la DGE, merci de le dire par retour de courriel à cgt.dge@dgfip.finances.gouv.fr

— Pièces jointes : —

3 DNS - Déclaration CGT à Amélie Verdier 28 juin 2024.pdf

123 Ko